

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE DOLE  
EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil d'Administration du  
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DOLE

Nbre de membres du C.A. en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de procurations : 03  
Nbre de membres votants : 14  
Date de convocation : 06 décembre 2023  
Date de publication : 20 décembre 2023

SEANCE DU : **DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Présidente de séance : Frédérique DRAY  
Secrétaire de séance : Delphine BERNARDOT

Présents : Mmes ANTOINE Patricia, DRAY Frédérique, GIROD Isabelle, DEJEUX Jacqueline, GRUET Justine, CALLEJA DEL CASTILLO Maria-Del-Mar  
MM CUINET Jean-Pierre, DRUET Timothée, MOUGIN Alain, PANIER Yves, POIROT Guy

Excusés avec procuration de vote :  
M. GAGNOUX Jean-Baptiste à Mme DRAY Frédérique  
M. GOMET Nicolas à M. DRUET Timothée  
Mme BUSSIERE Pierrette à Mme GIROD Isabelle

Excusé sans procuration de vote :  
Mme CRETIN-MAITENAZ Blandine  
Mme NICOLET Joëlle  
M. CIGLIA Fabrice

N : 12.12.23.44

**OBJET : PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE – REPONSE A L'APPEL A PROJET CONTRAT DE VILLE 2024**

Suite à la délibération du 05 décembre 2017, le CCAS de la Ville de Dole est chargé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative (PRE) et ce, conformément à la loi n°2005-32 de programmation pour la cohésion sociale (article 128).

Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la politique de la Ville sur le quartier des Mesnils Pasteur, s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité et qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.

Il fait l'objet chaque année d'un appel à projet lancé conjointement par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'Etat. A ce titre, le CCAS bénéficie de subventions de la Communauté d'Agglomération et de l'Etat pour assurer la mise en œuvre du programme d'actions retenu.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE**, le CCAS à répondre à l'appel à projet politique de la ville lancé par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et l'Etat pendant toute la durée du dispositif ;
- **AUTORISE** Mme la Vice-Présidente à signer les conventions à intervenir, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Les crédits sont inscrits sur le budget prévisionnel 2024.

*Une copie de la présente délibération sera transmise aux services suivants :*

*\* Sous-préfecture ; \* C.C.A.S. (2) ; \* Direction des Ressources Humaines\* Trésorerie Principale, \* Direction des Finances ; \*D.D.E.T.S.P.P., \*Service Politique de la Ville, \*CA du Grand Dole*

Pour extrait certifié conforme.  
La Vice-présidente du C.C.A.S.,

Frédérique DRAY

